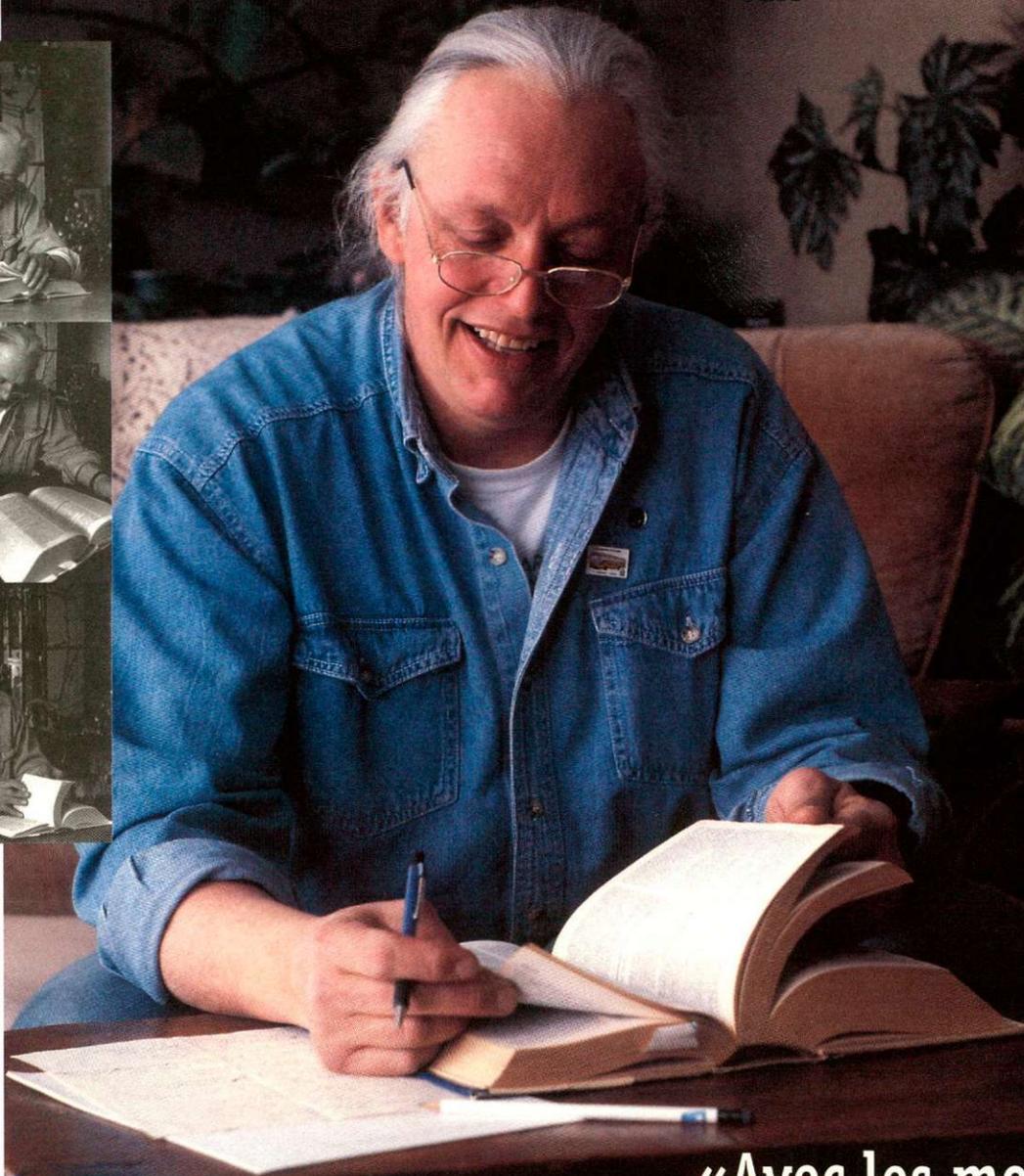


la force des mots

pour travailler et vivre en français

Mars 1998

Numéro un



«Avec les mots justes,
on va plus loin!»

—Jacques Forgues

Avec les mots justes, on va plus loin!

par
Lucië Laurin

Jacques Forgues était un fonceur. De ceux que les obstacles stimulent. Communicateur aussi. Il en avait long à raconter. Peu de choses l'arrêtaient, à vrai dire. Sauf... Sauf s'il fallait écrire. Car il avait une peur terrible du ridicule. Comme il disait: quand tu ne fais que parler, ça n'est pas grave, les paroles s'envolent. Mais les écrits, eux...



«J'avais une peur terrible du ridicule.»

Chauffeur à la compagnie Les Autobus La Diligence, qui transporte des écoliers par toute la région des Laurentides, Jacques Forgues s'organisait toujours, autrefois, pour se défiler et n'avoir pas à écrire. C'était un analphabète fonctionnel, capable de lire, mais incapable d'écrire une phrase correctement. *«Je me sentais souvent coincé, dit-il. Je recourais à toutes sortes de trucs pour m'en sortir. Quand survenait un ennui mécanique, par exemple, je m'adressais directement au patron: pas question pour moi de remplir un formulaire, encore moins de rédiger un rapport!»*

C'est lui qui a entrepris de fonder un syndicat FEESP-CSN à La Diligence. Il fut élu président. C'était en 1979. En peu de temps, les chauffeurs obtinrent une première convention collective faisant passer les salaires de 100 \$ à 197 \$ par semaine et reconnaissant l'ancienneté et le droit aux vacances.

Par le fait même, le nouveau président du syndicat commença à fréquenter les instances de la CSN: assemblées du conseil central et de la fédération, congrès de la CSN... Autant d'occasions de faire connaître aux autres les attentes et revendications particulières de son syndicat, de sa région, de son secteur. Occasions qu'il laissait échapper, lui si volubile pourtant. *«Je ne m'approchais jamais du micro, dit-il. Je me sentais incapable de bien formuler mes phrases et de faire comprendre clairement ma pensée. Et jamais je n'aurais osé rédiger une proposition!»*

Ce qui le peinait encore plus, c'était d'être incapable d'écrire une lettre d'amour à sa blonde!

Sur les bancs d'école

C'est au conseil central que Jacques Forgues entendit parler de cours de rattrapage, pendant l'Année internationale de l'alphabétisation, en 1990.



◆ Jacques Forgues exhibe avec fierté le trophée du Mérite du français au travail 1995.

L'envie de changer sa situation commença à le tenailler. D'autant plus qu'il avait maintenant un enfant et souhaitait être en mesure de l'appuyer dans ses études. «*Il faut que je retourne à l'école*», se dit-il.

Mais il ne voulait pas y aller seul. Et il savait pertinemment que plusieurs de ses camarades étaient dans son cas. «*Tout ce qu'on exigeait à l'embauche pour un chauffeur d'autobus d'écoliers, c'était le permis de conduire. Si le gars était capable de déchiffrer le nom des rues, ça suffisait.*»

Il en parla au patron, qui montra de l'intérêt. Le ministère de l'Éducation accorda une subvention et, durant deux ans, un groupe constitué de chauffeurs et du patron lui-même alla s'asseoir sur les bancs de l'école pendant une moyenne de six heures par semaine. Chacun en repartit avec son diplôme de secondaire V.

«*Quand tu as la piqûre, tu continues le soir à la maison*, raconte Jacques Forgues. *Chaque soir, je feuilletais le dictionnaire pour me familiariser avec une dizaine de nouveaux mots. J'écrivais des poèmes à ma blonde et au début, je les faisais corriger par ma maîtresse... d'école!*»

Le français, ça se mérite...

La première année, les «élèves» eurent l'idée de refaire, en guise de travaux pratiques, les documents qu'ils utilisaient chaque jour dans leur travail, corrigeant le vocabulaire farci d'anglicismes. Cette initiative, ajoutée à l'effort du groupe pour s'instruire, leur valut le Mérite 1993 du français décerné par l'Office de la langue française.

Deux fois encore, par la suite, en 1995 et en 1997, le groupe de La Diligence remporta le prix Mérite. La première fois, ils avaient préparé un jeu-questionnaire; les participants étaient convoqués pour la correction et les gagnants repartaient avec des dictionnaires. La seconde fois, le



◆ Les diplômés Guy Reid, Jacques Forgues, Raymond Bélanger, Denis Aubuchon, directeur, et Mario Dupuis, avec le Mérite du français 1993.

syndicat avait demandé une subvention pour constituer un lexique; tiré à 5000 exemplaires, le lexique fut distribué, accompagné d'une affiche, à tous les chauffeurs d'autobus d'écoliers syndiqués à la CSN.

Mais plus important que les prix, les «élèves» gagnèrent une confiance nouvelle en leur capacité de traduire en mots leurs sentiments et leurs pensées, et en retirèrent une fierté bien légitime. «*Les cours ont changé ma façon de parler*, dit Jacques Forgues. *Mes phrases sont maintenant mieux construites, mon discours plus structuré.*»

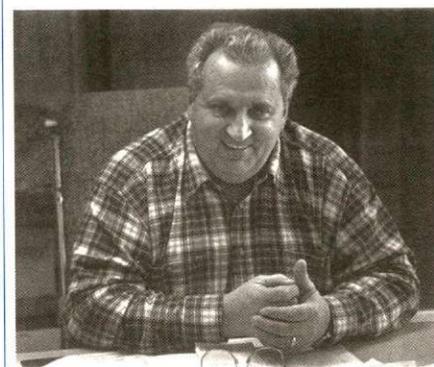
Oui, on est capables!

Ce retour sur les bancs d'école, les «élèves» en parlent avec émotion. L'un d'eux, Guy Reid, avait 62 ans au moment des cours. «*Ça m'a apporté beaucoup d'assurance, non seulement pour écrire, mais aussi pour parler*, témoigne-t-il. *Je suis devenu trésorier de mon syndicat: je n'aurais jamais osé auparavant. En plus, j'écris des poèmes à ma femme...*»

Mario Dupuis, lui, ne voulait pas

s'inscrire aux cours. «*Je ne pensais jamais pouvoir réussir à étudier*, explique-t-il. *Finalement, je me suis décidé. Et j'y ai pris goût. Au point de poursuivre jusqu'à l'université, en psychosocial.*»

De son côté, ayant amélioré son français écrit, Raymond Bélanger a accepté le poste de secrétaire du syndicat. Convaincu des bienfaits de la scolarisation, il encourage maintenant ses enfants à pousser leurs études.



Finalement, le directeur Denis Aubuchon ne tarit pas d'enthousiasme: «*Avant, il y avait des chauffeurs qui gribouillaient: ils étaient incapables d'écrire*, raconte-t-il. *Ça a été une*

formidable sensibilisation de tout le monde. Là-bas, on était comme des frères: quand un de nous voulait abandonner, les autres allaient le chercher. Les cours ont aidé à développer le dialogue et la confiance; maintenant, quand on se parle, on comprend la même chose. Et Jacques (Forgues), il m'écrit de beaux rapports!» Et le patron d'ajouter: «Pour moi, personnellement, ça m'a fait évoluer. J'ai réussi mon secondaire V, comme mes employés. Mes enfants étaient fiers de moi.»

Le pouvoir et le plaisir

Au début, Jacques Forgues demandait aux gens de le reprendre s'il faisait une faute de français, par exemple quand il disait «si j'aurais». Et il faisait un effort pour changer quelques mots de son vocabulaire courant. «J'en visais quelques-uns, dit-il, parce qu'il ne faut pas mettre la barre trop haute, autrement on se décourage. Mais les mots qu'on choisit, il faut se mettre dans la tête de les changer. Par exemple: bumper pour pare-chocs. C'est beau comme mot, pare-chocs, et ce n'est même pas plus long à dire que bumper!»

Petit à petit, à mesure qu'il acquérait de l'aisance à parler et écrire, il se rendait compte que la maîtrise de sa langue lui donnait plus de pouvoir. «Parce que, dit-il, quand on manque de mots pour parler à l'employeur, lui expliquer des clauses, lui exprimer nos besoins, notre colère, on se sent diminué par rapport à lui, même si on est intelligent...»

En même temps, il découvrait le plaisir de jouer avec les mots, de chercher le mot juste, celui qui rime, celui qui étonne. Celui qui émeut, aussi; car il était devenu capable d'écrire de beaux textes, pleins de sentiments, comme il avait toujours rêvé de le faire.



◆
Jacques Forgues,
sa compagne Célène Lacroix
et le chien Coco.

La langue du travail et de la fraternité

C'est à double titre que le français langue de travail nous est un précieux héritage. Un héritage, d'abord, que des générations de Québécoises et de Québécois, mus par le désir de garder le français vivant en Amérique du Nord, nous ont légué au prix de luttes serrées, parfois sanglantes. Héritage, aussi, que des militants syndicaux, longtemps avant nous, ont préparé en revendiquant le droit de travailler et de négocier en français.

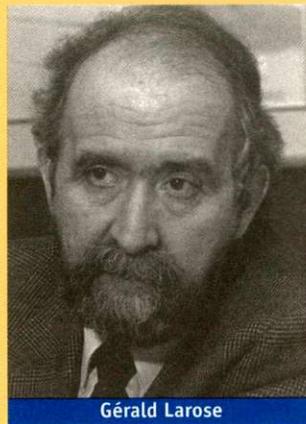
Cet héritage, les raisons sont multiples de le préserver et le développer. Ceux et celles qui l'ont fait avant nous étaient sans nul doute convaincus qu'en négligeant sa langue, un peuple se condamne lui-même à la dissolution, puis à la disparition lente par asphyxie; qu'en ne se souciant pas d'elle, les travailleurs envoient à leur employeur le message qu'ils ne tiennent pas au respect. Car s'exprimer dans sa propre langue, celle qu'on maîtrise, c'est utiliser les mots qu'il faut pour se comprendre et se faire comprendre, pour se connaître et se reconnaître. Exiger de parler sa langue, c'est se poser en égal, en égal fier d'être ce qu'on est. S'efforcer de la bien parler, de l'écrire correctement, c'est manifester son attachement pour la qualité.

Notre langue est un ferment. D'elle dépendent notre culture et notre identité, notre cohésion et notre connivence, notre aptitude à faire valoir nos droits. Notre langue est un outil, certes, mais un bel outil, doté d'une vie propre. Car on peut la cultiver pour elle-même, jouer avec elle, la ciseler, la lignoler, par pur plaisir.

Dans les pages de ce journal, qui se veut un lieu d'animation et d'échanges, nous parlerons des avantages et des promesses d'une langue accessible, vivante et de qualité, nous traiterons de nos pouvoirs et de nos droits; et nous garderons aussi un peu d'espace pour s'amuser.

De nouveaux défis nous attendent, notamment celui de donner aux travailleurs immigrants le goût de parler notre langue. Comment, en effet, penser préparer une société juste et progressiste si les nouveaux venus n'en font pas pleinement partie? Il nous faut aussi trouver le moyen d'intégrer les nouveautés technologiques sans renier notre réalité linguistique. Est-il meilleur moment pour parler du français, langue de travail et de fraternité?

Gérald Larose, président de la CSN



Gérald Larose



* CHIFFRE. Anglicisme. DU mot anglais SHIFT.

l'invité

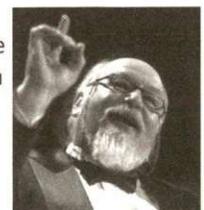
Le plaisir et les mots

Au Québec, pendant des décennies et des décennies, on a mis le *bon parler français* sur le même pied que la foi. C'était une vertu et le *mal parler* poussait les défenseurs de la morale et des bonnes moeurs à des réquisitoires oratoires tout aussi orageux et furibonds que les sermons de la retraite fermée du carême. Principalement ceux sur le sixième et le neuvième, deux commandements de Dieu qui, comme on le sait, régissent les *péchés poilus* qu'un prédicateur, en mal de simplification, a un jour réunis en un seul plaisir interdit, celui du *soixante-neuf*. Son ignorance de *la chose* était encore plus grande que son intolérance de l'osmose.

Prendre plaisir aux mots n'est pas une marotte de retraité, c'est prendre plaisir tout court. Jusqu'à la révolution sexuelle de la fin des années soixante, *baiser*, dans la Belle Province, signifiait donner un *bec sec* et on désignait la *prise de connaissance biblique* en faisant appel à des approximations descriptives empruntées au vocabulaire des fourreurs, des bottiers ou des arpenteurs qui plantent des bornes.

C'est à partir du moment où on a *fait l'amour* plutôt que de *faire son devoir* que la notion du plaisir partagé s'est imposée comme le but et la raison d'être de la pratique amoureuse. Le plaisir ne tolère pas l'à peu près. Pour s'ajuster, il faut *parler juste*. Le vocabulaire n'est pas un luxe, c'est un art de vivre.

Jean-Claude Germain



Le français dans les milieux de travail

Des progrès, mais inégaux

D'un secteur à l'autre, d'une entreprise à l'autre, le français se porte bien, ou moins bien. Certains réussissent à l'enraciner là où de nouvelles embûches surgissent chaque jour tandis que d'autres, dans un contexte favorable, le laissent s'affaiblir sans réagir. Pourtant, seul le volet de la Charte de la langue française touchant les milieux de travail n'a pas été mis en pièces par les tribunaux.

Dans un milieu de travail qui utilise des technologies avancées, il est possible de trouver des solutions efficaces et de relever les défis que soulèvent l'apprentissage et la maîtrise du français. L'attribution d'un Mérite du français au travail à l'entreprise A. Lassonde, de Rougemont, vient couronner l'effort collectif qui y a été fait.

L'entreprise Lassonde fabrique des jus sous différentes marques, la mieux connue étant Oasis. Ses deux usines sont considérées parmi les plus modernes au monde. Les équipements de production viennent des États-Unis, d'Allemagne et d'Italie. Au cours des dernières années, l'implantation des nouvelles techniques de production a nécessité un vaste programme de traduction et de documentation en voie d'être complété.

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs de A. Lassonde (CSN), dont le président est Pierre Morissette, et le Syndicat des salariés de A. Lassonde (CSN), présidé par Martin Fleury, représentent les travailleuses et les travailleurs et ont été des acteurs de premier plan dans la francisation du milieu de travail.

La tâche rendue plus facile

La production d'un lexique traduisant les inscriptions sur les panneaux de contrôle est une réalisation syndicale. Les démarches syndicales ont, en effet, permis d'obtenir une subvention

de l'Office de langue française et de bénéficier de l'assistance d'une linguiste. Par ailleurs, dans le cadre d'échanges en comité de formation, les syndicats ont obtenu de l'employeur la traduction des manuels techniques.

Les employés de production ont maintenant accès à un ensemble d'instructions en français. Les messages sur les panneaux de contrôle sont francisés et les travailleurs disposent de manuels traduits. L'administration s'est aussi francisée. La communication interne est uniformisée en français et l'entreprise n'utilise que des logiciels en français.

«Notre langue est une richesse: pourquoi ne pas l'exploiter? Utiliser le bon terme, partager un vocabulaire commun, chercher à s'exprimer dans une langue de qualité facilite la tâche. Les efforts que nous mettons à

améliorer notre langue nous ont rendus plus compétents et plus efficaces», soutient Lynda



Marcile, une employée de l'usine Mont-Rouge, qui siège au comité de francisation de l'entreprise.

À contre-courant

L'informatisation des entreprises, caractérisée par l'emploi généralisé de logiciels pour la gestion et la production, favorise l'usage de la langue anglaise. Le bilan du gouvernement du Québec sur la situation du français, publié en 1996, souligne par ailleurs que les clients et les fournisseurs des entreprises québécoises résident de plus en plus souvent à l'extérieur du Québec,

tandis que l'évolution des technologies de communication rend plus facile et plus efficace la communication directe avec eux. «Ces deux phénomènes augmentent le nombre de personnes qui, dans l'entreprise, communiquent avec l'extérieur du Québec: en conséquence, la fréquence d'usage de l'anglais comme lingua franca commerciale et technique s'accroît», précise le bilan.

Dans beaucoup d'entreprises, c'est le désir de travailler en français qui a conduit à des résultats se rapprochant de ceux observés chez A. Lassonde. Les syndicats, c'est reconnu, sont bien souvent les premiers promoteurs de démarches de francisation.

Les services publics ne sont pas épargnés

Les services publics de la santé et des services sociaux ne sont pas à l'abri de reculs en cette matière. «Dans notre travail, nous avons toujours eu à fonctionner avec des appareils de fabrication américaine, si bien que la terminologie anglaise est très présente. Il y a eu, dans le passé, des efforts pour traduire les inscriptions



Différences sur tronc commun

et les manuels, mais présentement, on se soucie peu de les adapter pour faire une place au français dans notre travail», sou-



ligne Suzanne Clément, technicienne médicale.

«Les nouveaux appareils sont la plupart du temps dotés de logiciels uniquement en anglais. Les manuels techniques ne sont pas toujours traduits. Ou encore, on nous remet des résumés de manuels rédigés dans une langue inadéquate. Dans certains hôpitaux, on a vu que la formation pour s'initier à de nouveaux appareils a été donnée principalement en anglais. Pour certaines catégories d'analyses, toutes les opérations se passent en anglais. Seul le relevé des résultats destiné aux médecins et aux patients est bilingue.

«Si on me demande aujourd'hui si, dans mon travail, le français est en recul, je suis bien obligée de répondre oui», admet-elle.

Des recours gagnés

Un autre phénomène préoccupant dans la santé et les services sociaux est celui de l'augmentation du nombre de postes où on exige la connaissance de l'anglais. Parler l'anglais est une nécessité qui va de soi dans les établissements situés dans les régions où il y a une concentration de citoyens s'exprimant dans

cette langue. Mais cette exigence est souvent démesurée.

Des syndicats, dont celui des employé-es du CSSMM (FSSS-CSN), en ont appelé avec succès auprès de l'Office de la langue française, qui a confirmé qu'un employeur du réseau de la santé et des services sociaux ne peut, en toutes circonstances, exiger la maîtrise de l'anglais comme condition d'embauche. Dans une de ses décisions, l'office a conclu, par exemple, que la Direction de la protection de la jeunesse de Laval a trop facilement écarté le droit de son personnel de travailler en français.

Où en est le progrès?

Depuis l'adoption de la Charte de la langue française, il y a vingt ans, le français a enregistré des progrès impressionnants dans les milieux de travail. D'après le bilan du gouvernement, la main-d'œuvre travaillant généralement en français ailleurs qu'à Montréal est passée de 84 à 88 pour cent. Dans la région montréalaise, l'augmentation a été plus sensible, avec un gain de 14 points: de 42 à 56 pour cent.

Mais tout n'est pas réglé. On constate que les articles de la charte ont très peu d'effets sur la protection des travailleurs qui voudraient faire respecter leur droit de travailler en français. Chaque fois que la francisation a fait des progrès, c'était le fait de travailleuses, de travailleurs, de syndicats qui avaient pris les choses en main et défendu leurs droits. Ce sont eux qui ont les meilleures raisons de se battre pour travailler dans leur langue, tout comme ils l'ont fait avec succès pour la santé-sécurité et l'équité salariale.

Claude Saint-Georges

Il faisait visiter la ville à son ami français, fraîchement débarqué, en lui racontant des anecdotes à la limite du vraisemblable.

«Arrête ton char» lui dit le Français, de plus en plus incrédule. Puis comme l'autre se rangeait devant un parcomètre, il ajouta: «Mais pourquoi t'arrêtes-tu?»

- Parce que tu me l'as demandé.

- Mais non, je voulais dire «cesse de charrier».

- Ah! c'est plus clair! Car vois-tu, le mot «char» ici, qui nous vient à tous les deux du latin «carrus» et qui a donné le mot «car» en anglais, lequel est revenu en France après quelques siècles pour désigner un autobus interurbain, eh bien! il arrive qu'ici on l'utilise comme synonyme d'«automobile», ce que vous appelez «voiture», mais pour nous les voitures réfèrent au temps des chevaux. Enfin, on dit aussi «voiture» parfois, quand on veut faire chic, mais le plus souvent on dira «auto», car «char» est un tantinet familier. Remarque que dans le temps de mes parents, au moment où les automobiles se sont répandues en même temps que leur forme s'arrondissait, on disait aussi «machine», appellation très imagée mais qui est à toutes fins utiles disparue, sauf dans les téléromans de Victor-Lévy Beaulieu pour ajouter à la couleur d'époque.

L'ami français écoutait, légèrement éberlué, en se demandant s'il n'était pas en train de se faire charrier de nouveau. Mais l'autre le rassura bientôt:

- Vois-tu mon ami, nous parlons la même langue mais elle évolue un peu différemment de part et d'autre de l'océan culturel qui nous sépare. Nous sommes soucieux de préserver le même tronc commun, la même structure

grammaticale, mais nous aimons bien cultiver nos particularités découlant d'une histoire différente caractérisée par un curieux entêtement à vivre en français dans un environnement économique et politique aussi hostile que le climat lui-même.

Et comme le char était arrêté dans les deux sens, ils allèrent prendre un verre en pataugeant dans la sloche, ce qui valut à l'ami français d'apprendre que cette neige sale à moitié fondue n'a rien à voir avec la gadoue chez lui. D'apprendre aussi que ce joli mot, qui reproduit comme une onomatopée le bruit assourdi des pas dans cette merde hivernale, vient pourtant de l'anglais «slush», et que s'il sonne si bien en français, c'est parce que nous l'avons fondu dans l'esprit de la langue, harmonisé à sa sonorité, embouti dans son orthographe, ce qui, généralement, nous réussit assez bien, nonobstant la méfiance excessive qu'on nous prête à assimiler les anglicismes pour cause de proximité avec les États-Unis et le Canada anglais.



Guy Ferland

Ouvrier des mots et amoureux de l'expression juste, Guy Ferland, qui a fait sa marque au Soleil, à La Presse et au Devoir, a, par la suite et pendant 26 ans, enrichi l'expression publique de la CSN. Nous sommes fiers de compter sur sa collaboration.

Déjà de beaux fruits. Et d'autres à venir.

par
Claude Saint-Georges

La francisation des entreprises est une réalité qui se vit bien différemment d'un secteur à l'autre. Dans l'hôtellerie, particulièrement, ce n'est pas de tout repos. D'une part, la population qui travaille dans ce secteur est composée en bonne partie d'immigrants et d'immigrantes et, d'autre part, la langue d'usage, comme ailleurs dans le monde, est souvent l'anglais. Les efforts de francisation méritent donc d'être soulignés.

«Dans l'hôtellerie, la francisation se bute à des obstacles plus difficiles que dans la plupart des autres secteurs, soutient Lise Poulin, présidente de la Fédération



du commerce de la CSN, la plus importante organisation syndicale dans le milieu hôtelier. Comment, en effet, promouvoir le visage français du Québec comme attrait touristique tout en accueillant le visiteur dans sa langue, dans des établissements dont les outils de gestion proviennent des États-Unis?»

Dans la restauration, le français est la langue normale de travail. La majorité des grands restaurants, y compris

ceux de la région montréalaise, n'ont pas eu trop de difficultés à se conformer aux exigences de l'Office de la langue française.

Mais dans le secteur de l'hébergement, malgré les efforts déployés, les progrès sont plus lents. À Montréal, par exemple, un établissement hôtelier sur trois n'a pas encore le certificat de francisation qu'il doit détenir en vertu de la Charte de la langue française.

Des initiatives remarquées

Les actions de la Fédération du commerce visant à promouvoir le français langue de travail dans l'hôtellerie remontent à 1989, alors qu'elle entreprit des démarches auprès du ministre de l'Éducation, Claude Ryan, dans le but de mettre en œuvre un projet pilote d'enseignement de la langue française à des travailleuses et à des travailleurs immigrants du secteur de l'hôtellerie.

«Plusieurs de nos membres du secteur de l'hôtellerie sont des immigrantes et des immigrants, et nous voulions répondre au souhait qu'ils nous ont exprimé de mieux maîtriser le français pour améliorer leurs chances d'avancement professionnel et pour mieux s'intégrer à leur société d'accueil», rappelle Lise Poulin.

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs du Centre Sheraton a réalisé, en 1990, la première expérience de formation linguistique en milieu hôtelier. D'autres syndicats du secteur de l'hôtellerie, affiliés à la Fédération du commerce, ont aussi organisé des cours de français pour leurs membres allophones. Il s'agit des syndicats des travailleurs et des travailleuses de l'hôtel Reine Elizabeth et du Grand Hôtel.

L'initiative de la Fédération du commerce a, par la suite, inspiré le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, qui en a fait un programme maintenant offert à tous les milieux de travail.

La Fédération du commerce a aussi contribué à franciser les relations de travail dans le secteur de l'hôtellerie, en convenant avec les employeurs d'une nouvelle terminologie pour la désignation des emplois et la description des tâches. Les textes de conventions collectives respectent aujourd'hui beaucoup mieux les règles de la langue française que par le passé. De plus, la terminologie utilisée dans les textes de conventions collectives a pour effet de se retrouver dans l'usage courant du vocabulaire du travail. «Nous devons être constamment sur nos gardes, afin de préserver la prééminence du français dans les relations de travail, car on voit bien, par certaines tentatives patronales, que les gestionnaires américains seraient plus à l'aise si les négociations se déroulaient en anglais», soutient Lise Poulin.

Les efforts se poursuivent

La Fédération du commerce continue encore d'appuyer les actions des syndicats visant à promouvoir le français au travail dans son secteur de l'hôtellerie. Elle les incite notamment à organiser des cours de français pour les travailleuses et les travailleurs de diverses origines sur les lieux du travail.

La fédération encourage ses syndicats à être actifs au sein des comités de francisation créés en vertu de la Charte de la langue française. Ces comités réussissent à faire progresser le français en diffusant des outils pédagogiques visant à inciter les travailleuses et travailleurs et les cadres à utiliser davantage le français dans leurs communications orales. Ils recherchent également des moyens d'introduire des rubriques en français dans les logiciels et font la diffusion de lexiques des termes français de l'industrie hôtelière.

C'est d'ailleurs pour souligner les efforts qu'elle a déployés afin de promouvoir le français dans le secteur hôtelier que l'Office de la langue française vient de décerner à la Fédération du commerce de la CSN un Mérite du français au travail.

Pour marquer le vingtième anniversaire de la Charte de langue française et pour souligner que de nombreux progrès restent à faire, le conseil confédéral de la CSN a adopté un plan de campagne qui vise à soutenir l'effort des syndicats en vue d'assurer la qualité et le rayonnement du français dans leur milieu de travail.

Dans le cadre de cette campagne, la CSN offre à ses membres une épinglette sur laquelle on peut lire *En français c'est normal*, de même qu'un autocollant avec l'inscription *Travailler en français c'est normal*. Il faut s'adresser à Pierre Bonnet pour obtenir gratuitement des exemplaires (télécopieur: 514-598-2050).

Les Mérites de la CSN

Décernés depuis onze ans, les Mérites du français récompensent et font connaître chaque année des initiatives et des réalisations exemplaires dans la promotion du français. Depuis la création de la catégorie Mérite pour une association de travailleurs et de travailleuses, l'Office de la langue française a décerné huit Mérites du français à des syndicats et à des fédérations de la CSN.

1990

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs des Textiles Monterey, à Drummondville, pour avoir fourni aux employés de l'usine la possibilité d'utiliser des termes techniques français.

1992

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses du Centre Sheraton, à Montréal, qui a organisé des cours de français sur les lieux et le temps de travail pour encourager la communication en français chez les personnes allophones.

1993

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des autobus La Diligence, à Sainte-Adèle, pour l'organisation de séances d'alphabétisation et de formation en français.

1994

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'hôtel Reine Elizabeth, à Montréal, qui a organisé un cours de français pour les personnes de diverses origines qui travaillent à l'hôtel.

1995

La CSN-Construction, pour avoir réalisé une expérience d'alphabétisation et de formation en français auprès de travailleurs allophones du secteur de la construction.

1996

Le Syndicat de Celanese Canada, à Drummondville, qui a organisé des cours de français en collaboration avec la commission scolaire.

1997

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des autobus La Diligence, qui obtient ainsi un deuxième Mérite, pour avoir réalisé un lexique et une affiche de termes français relatifs au transport scolaire.

1998

La Fédération du commerce de la CSN, pour sa contribution à la francisation dans le secteur de l'hôtellerie.

Chaque numéro
de *Nouvelles CSN*
contient une chronique
du français en page 14.
Testez vos connaissances!

Les immigrants désirent apprendre le français

La connaissance du français augmente lentement chez les immigrants, et d'une manière plus notable chez ceux qui sont arrivés après l'adoption de la Charte de la langue française.

Un sondage réalisé en 1996 a démontré que 87 pour cent des nouveaux arrivants souhaitent apprendre le français pour se rapprocher des autres Qué-

bécois. Ils font face cependant à deux handicaps: les entreprises se préoccupent peu de l'intégration, en français, des travailleurs immigrés et les programmes de formation linguistique destinés aux immigrants adultes ne sont pas reconnus pour être très efficaces.

C. S.-G.

Apprendre le français procure un avantage économique aux allophones

À la faveur d'un important renversement de tendance, la connaissance du français comporte maintenant un avantage économique pour les immigrants allophones.

Une étude récente, publiée par les professeurs Ravi et Krishna Pendakur, a en effet démontré que la connaissance du français est désormais financièrement plus avantageuse que la connaissance de l'anglais pour les immigrants québécois. Ainsi, les immigrants allophones qui n'ont appris ni l'anglais, ni le français, ont un revenu de 17 pour cent inférieur à la moyenne québécoise. Les allophones ayant appris uniquement l'anglais ont un retard de 14 pour cent sur la moyenne, tandis que le groupe d'immigrants qui ont appris le français a un revenu égal à la moyenne québécoise.

L'étude a aussi démontré que les francophones unilingues qui avaient un revenu inférieur de 7 pour cent aux anglophones unilingues en 1971 ont rattrapé leur retard, si bien que les deux groupes sont maintenant à égalité. C. S.-G.

L'avenir du français se joue dans la région métropolitaine

On l'a souvent dit, l'avenir du français se jouera dans la région de Montréal.

Une étude du professeur Charles Castonguay, un spécialiste en la matière, publiée dans *La Presse* en janvier, nous apprend que la part du français dans l'assimilation des allophones n'atteint aujourd'hui que 50 pour cent des immigrés allophones.

Il estime qu'entre 1971 et 1996, 80 000 allophones ont joint le groupe anglophone alors que 70 000 se sont francisés.

Selon lui, l'anglais attire toujours une part disproportionnée d'allophones, malgré les effets positifs de la Charte de la langue française. M. Castonguay conclut que «le phénomène d'assimilation des allophones contribuera ainsi, au fil des générations, à angliciser la région de Montréal par l'affaiblissement du poids de la société d'accueil de langue française...» C. S.-G.

Kruger Inc. et ses employés participent à la promotion de l'utilisation du français



Aménagement forestier durable • Bois d'oeuvre et panneaux • Papier journal et papier couché • Carton et boîtes • Recyclage
Papiers à usages domestiques, industriels et commerciaux

Un mot peut-il valoir mille images? Pourquoi pas, si c'est Jean Chrétien qui le prononce?

Par exemple, le mot constitution. «*Les Québécois sont tannés d'entendre parler de constitution!*», se plaît à répéter le premier ministre. Or, rien n'est plus faux. Certes, la constitution, tout le monde et son père en ont parlé depuis des années, sans jamais rien régler. Mais la cons-tu-tu-tion, il n'y a que Jean Chrétien pour en causer si bellement...

«*La constitution, c'est l'entente que les provinces sont arrivées quand derrière le dos de René Lévesque celui-ci a dit non je renonce le droit de véto et*

dont auquel moi et Trudeau on a arrangé p'tit cadeau par-ci p'tit passe-droit par là avec les premiers ministres et qui ont signé», aurait-il pu dire.

Une phrase, dans la bouche de Jean Chrétien, peut également valoir son pesant d'or. Comme celle-ci: «*On ne va pas acheter des hélicoptères qu'on n'a pas de besoin...*» C'était pendant la campagne électorale de 1993, et Jean Chrétien, lui, aurait eu grand besoin du cours de Grammaire 101, car tout politicien a besoin de savoir

qu'on a besoin de quelque chose. Et non de besoin quelque chose. Dit-on qu'on a d'en vie un premier ministre plus présentable? Qu'on a d'espérer le changer bientôt? Qu'on a de confiance le bon sens de la population?

Mais donnons sa chance au coureur et cherchons, sous la phrase torturée, le sens de la pensée chrétienne. En mettant la phrase en positif — deux négations équivalant à une affirmation —, on obtient: «*On va acheter des hélicoptères qu'on a de besoin...*» Voilà. Il fallait

décoder. Le discours de Jean Chrétien candidat portait déjà la promesse de l'usure du pouvoir.

Non, nous n'examinerons pas la déclaration de Jean Chrétien au plus fort de la campagne contre les mines antipersonnel: «*Les gens ont des armements nucléaires dans leur maison. Les enfants s'amuse avec ça. C'est dangereux...*»

Exactement comme ceux qui ont beaucoup de pouvoir et peu de discernement pour l'exercer.

Lucie Laurin

en français

vivre

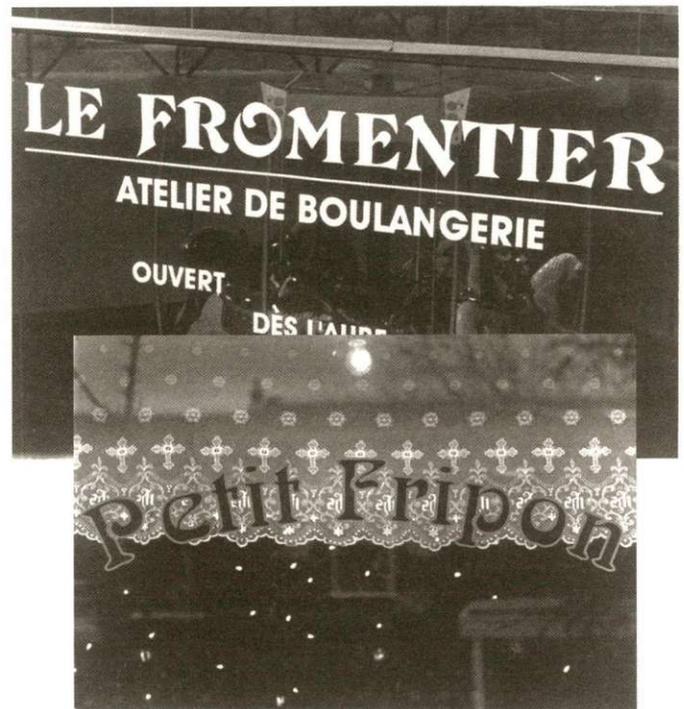
Le mot qu'il nous faut, il existe, a constaté Jacques Forgues, lorsqu'il a commencé à feuilleter le dictionnaire pour écrire des poèmes à son aimée. Et de découvrir des mots inédits, piquants ou coulants, c'est selon, puis d'autres encore pour rimer avec les premiers. De savourer le plaisir de mordre dans les dentales, de murmurer les alvéolaires, de glisser sur les mouillées...

Les beaux mots, notre langue en regorge. Le vaste choix, pour un nouveau commerçant qui cherche un nom original! Puis les gammes, les combinaisons, pour jouer d'un mot à l'autre jusqu'à plus soif! Les dissonnantes et les euphoniques, les choquantes et les comiques!

D'aucuns ne s'en privent pas et, ce faisant, étonnent puis renseignent le passant qui, charmé, s'arrêtera devant L'échoppe du savetier, la Boutique La Tondaine, Le Fromentier, Petit Fripon, et — qui sait? — trouvera peut-être dans la raison sociale une bonne raison d'entrer!

D'autres, par contre, ne voient pas pourquoi ils chercheraient mieux que la locution commune, le jeu de mots facile. Et peut-être, en lisant Bijouterie Le Best et Le Must, Boutique Jouàtou, ou encore Bijou-Tree, le passant n'aura-t-il aucune envie de lécher une vitrine si mal léchée...

Lucie Laurin



Certains commerçants s'efforcent d'inventer une raison sociale originale qui utilise les mots dans un jeu de bon goût. Lorsque, au surplus, l'enseigne est soignée, la vitrine devient un vrai plaisir pour les yeux des passants.

Corrigez les 22 fautes de cette dictée

Depuis quelques années, un nombre croissant d'employeurs ont découverts tout les avantages qu'il y a à traiter leurs employés comme des êtres intelligent. Non seulement en ont-ils récolter une meilleur productivité, mais certains avoue trouver plus de plaisir à travaillé depuis leur changement d'altitude. Plusieurs supérieurs croient, à tord, que le partage d'idées et d'informations avec leurs employés nuiront à leur autorité. Hors, lorsqu'ils prenne le «risque» de traiter leurs subalternes avec respect, ils récoltent en retour un estime d'autant plus précieuse quelle ne doit rien à leur rang. Ils se rendent conte, alors, que l'autorité reposit sur la compétence et la confiance et que les vexations qu'un employeur inpose par la force n'inspire que le mépris. Le plaisir de donner des ordres, même ridicule et sans fondement, et de les voire exécutés devient dès lors dérisoir et... solitaire.

Métiers et outils

Reliez chaque outil, matériau ou opération à l'industrie ou au métier correspondant:

- | | |
|----------------------------|--------------------------------|
| 1. maçonnerie | a) calandre |
| 2. fonderie | b) clichage |
| 3. transport scolaire | c) syllabus |
| 4. abattoir | d) étude de poste |
| 5. département d'oncologie | e) affilage |
| 6. enseignement | f) marche d'accueil |
| 7. papetière | g) moellon |
| 8. imprimerie | h) coulée |
| 9. ergonomie | i) traitement anti-néoplasique |

1		2		3		4		5	
6		7		8		9			

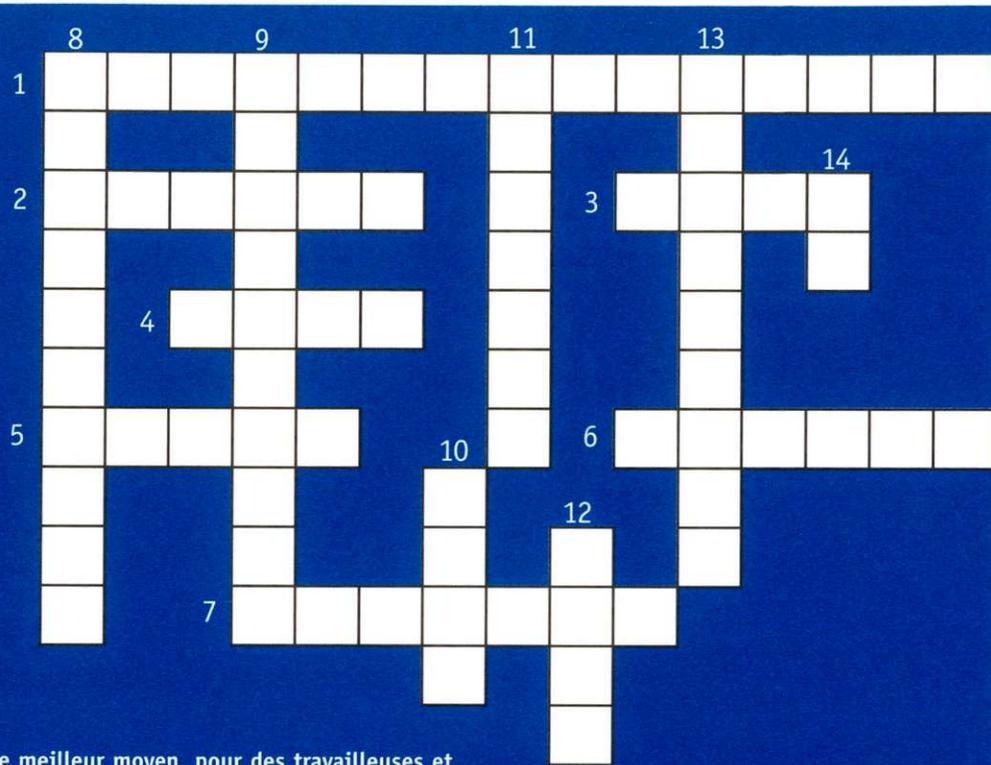
Le 12 mars 1989 se tenait dans les rues de Montréal la plus importante manifestation politique de l'histoire du Québec depuis la pendaison de Louis Riel, en 1885. De 60 000 à 80 000 personnes, selon différentes estimations, étaient descendues dans les rues de la métropole pour protester contre le projet de loi 178, qui introduisait le bilinguisme dans l'affichage. À l'appel de quel organisme ces milliers de personnes avaient-elles répondu?

Faites-nous parvenir votre réponse à l'adresse suivante: *La force des mots*, 1601, av. de Lorimier, Montréal (Québec) H2K 4M5, avant le 30 mars. Les noms de trois gagnants seront tirés au sort, et ils recevront un exemplaire du livre *Le français au bureau*, publié par l'Office de la langue française. La réponse sera publiée à l'automne dans le numéro deux de *La force des mots*.



Photo: Luc-Simon Perreault, *La Presse*

Mots croisés



1. Le meilleur moyen, pour des travailleuses et des travailleurs, d'améliorer leurs conditions de salaire et de travail.
2. L'Algérie est devenue, ces dernières années, une vallée de ____.
3. La plus ancienne fédération de la CSN.
4. À fleur de peau chez les jouvenceaux.
5. Un syndicat très militant, affilié à la FSSS, pionnier de l'organisation de coopératives à l'intérieur de notre système de santé.
6. Quand on a la chance d'en avoir un, on fait tout pour le garder. Mais certains employeurs ne s'en soucient guère.
7. La bataille de Thérèse Casgrain en faveur de la reconnaissance du droit de vote pour les femmes s'appuyait sur ce principe.
8. C'est le slogan préféré des grévistes.
9. Système qui permet à une population, à une assemblée... et aux membres de la CSN de se faire entendre.
10. Lieu de fondation de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada.
11. Les «Gars» de cette messagerie ont mené une dure lutte, en 1970, pour conserver leur syndicat CSN.
12. Nom porté par la CSN jusqu'en 1960.
13. La population du Québec, les nations autochtones et les femmes la revendiquent.
14. Fédération de la CSN qui compte le plus grand nombre de petites unités d'accréditation.

Solution des mots croisés

1. syndicalisation
2. larmes
3. FTFP
4. acné
5. RETAQ
6. emploi
7. égalité
8. solidarité
9. démocratie
10. Hull
11. Lapalme
12. CTC
13. autonomie
14. FC

Corrigé de métiers et outils

1. g); 2. h); 3. f);
4. e); 5. i); 6. c);
7. a); 8. b); 9. d);

Corrigé de la dictée

découvert, tous, intelligents, récolte, meilleure, avouent, travailler, attitude, tort, nuira, or, prennent, une, quelle, compte, repose, compétence, impose, n'inspirent, ridicules, voir, dérisoire

L'Office de la langue française dans Internet

L'Office de la langue française est présent dans Internet à l'adresse <http://www.olf.gouv.qc.ca>.

On y trouve une abondante documentation sur la terminologie, sur la situation de la langue au Québec, de même que des répertoires de publications et de ressources.

Le site Internet de l'OLF permet d'accéder à la version la plus récente de la Charte de la langue française. Le texte est accompagné de notes explicatives et de références à la jurisprudence.

La langue du travail, la francisation des entreprises et le traitement des plaintes sont abordés dans diverses rubriques. <http://www.olf.gouv.qc.ca>.

Pour une convention collective en français

Ce petit carnet, publié par l'Office de la langue française, contient des indications sur les expressions à éviter et sur les expressions correctes à utiliser lors de la rédaction d'une convention collective de travail. Il est disponible au Service de la documentation de la CSN.

Info langue

Ce nouveau magazine pratique est publié par l'Office de la langue française quatre fois par année. On y aborde des sujets qui touchent toute la francophonie, mais aussi les problèmes liés à la francisation des entreprises et la situation du français au Québec. On y retrouve des dossiers, des entrevues et des chroniques telles que l'Info-Charte, le Carnet d'adresses et bien d'autres encore.

Abonnement de 4 numéros: 12 \$ (taxes en sus).

Les publications du Québec
Service à la clientèle - Abonnements
5800, rue Saint-Denis, bureau 605
Montréal (Québec) H2S 3L5

Le Service de l'information de la CSN

Vous avez des questions portant sur la Charte de la langue française? Sur les comités de francisation des entreprises? N'hésitez pas à téléphoner au Service de l'information de la CSN, au (514) 598-2155. On se fera un plaisir de vous aider!

Des cours de français gratuits en milieu de travail

Le ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration offre gratuitement des cours de français en milieu de travail (français de base et français adapté à la tâche). Ces cours, donnés par un professeur qualifié, ont pour but, entre autres, de faciliter la communication et d'appuyer la formation professionnelle.

Pour tout renseignement additionnel, communiquez avec le ministère au bureau de votre région.

On se donne le

Le français au travail, une responsabilité partagée

Travailler en français, c'est améliorer : l'intégration de l'entreprise au monde des affaires, ses communications, la productivité de son personnel, ses relations avec ses partenaires socio-économiques.

Le rôle des dirigeants d'entreprises

Veiller à ce que le français soit utilisé dans :

- **Les communications** qui s'adressent au personnel
- **Les communications** avec la clientèle, les fournisseurs et le public du Québec
- **Les documents imprimés** : les documents de travail de l'entreprise, les inscriptions sur les machines, sur les produits et sur les emballages, l'affichage et la publicité commerciale
- **L'informatique** : les logiciels, le matériel informatique et les documents qui les accompagnent
- **La formation professionnelle**

Et s'assurer du respect des dispositions de la Charte de la langue française relatives à la langue du travail.

Le rôle des travailleurs et travailleuses

Contribuer activement à l'amélioration de la situation du français dans l'entreprise :

- En demandant et en utilisant la documentation appropriée en français
- En collaborant avec la direction de l'entreprise en vue de généraliser l'utilisation du français dans toutes ses activités
- En proposant et en réalisant des activités pour améliorer la qualité du français dans leur milieu de travail

Et en exprimant leur droit de travailler en français.

Le rôle de l'Office de la langue française

Informier, conseiller, faire connaître ses produits et ses services :

- Conseil en francisation
- Répertoire des ressources en alphabétisation et en francisation
- Information sur la Charte de la langue française par :
 - envoi automatique par télécopie ou par la poste : 1 800 645-7347
 - téléphone : (514) 873-6565
 - Internet : www.olf.gouv.qc.ca
- Assistance terminologique personnalisée : 1 900 565-8899 (5 \$ l'appel)
- Outils de francisation et de correction de la langue (lexiques, vocabulaires, affiches, céderom)



Gouvernement du Québec
Office de la langue française

Québec

Pour nous aider à vous aider, veuillez appeler au (514) 873-6565 ou à l'un des 7 bureaux régionaux de l'Office de la langue française.



La force des mots

La force des mots, c'est celle que nous cherchions en 1994 afin d'expliquer à nos gens les changements qu'engendrerait la réorganisation du travail. Puis un jour, une étude de Statistique Canada me mit la puce à l'oreille: 43 pour cent des travailleurs canadiens ont des difficultés à lire et à écrire du matériel d'usage courant. Le portrait de notre usine devait donc être sensiblement le même et cela expliquait sûrement une bonne partie de nos problèmes de communication.

Après avoir sensibilisé la direction de l'usine et convenu avec elle de travailler ensemble pour trouver des solutions, la recherche fut de courte durée. La Commission scolaire Des Chênes nous offrait un programme de formation de base

qui comprenait un volet «français».

Pendant deux ans, la compagnie a fourni le local et les équipements; la commission scolaire a mis à notre disposition deux professeurs sur des horaires compatibles avec ceux de l'usine et le syndicat, par mon entremise, a fait la promotion et la sensibilisation.

Cela a permis à près de 40 travailleurs et travailleuses (cadres et employés) de perfectionner leurs compétences en français, soit environ 10 pour cent du personnel de l'usine.

Aujourd'hui, les gens qui ont encore des difficultés sont trop peu nombreux pour justifier d'avoir recours à la formule de leçons à l'usine, mais ils sont quand même encadrés et orientés vers le programme de

formation de base de la commission scolaire.

Les fautes d'orthographe sont de plus en plus rares sur les documents utilisés partout dans l'usine. Compléter un rapport d'équipe a même pris une dimension pédagogique car tous utilisent les compétences collectives afin d'améliorer leur qualité d'écriture. La gêne s'en est allée avec la compréhension que lire et écrire, c'est l'autonomie et la liberté.

Yannick Joyal
secrétaire-trésorier
S.E. Celanese cols bleus
Drummondville

Écrivez-nous!

■ Cette page est à vous. Écrivez-nous pour nous livrer vos impressions et suggestions, pour nous parler de vos démarches et de leurs résultats, pour réagir à ce que disent les autres lecteurs et lectrices de *La force des mots*.

Faites parvenir votre lettre à

La force des mots
Service de l'information
de la CSN

1601, av. de Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
ou par courrier électronique à:
infocsn@accent.net

**LA LANGUE,
C'EST... CAPITAL
ET NOUS DEVONS
Y PORTER...
INTÉRÊT**



CAISSE D'ÉCONOMIE
DES SYNDICATS
NATIONAUX
(MONTRÉAL)



CAISSE D'ÉCONOMIE
DES TRAVAILLEUSES
ET TRAVAILLEURS
(QUÉBEC)

SICO
EST FIÈRE DE SOULIGNER
LE TRAVAIL DE LA CSN
DANS LA PROMOTION
DE LA LANGUE FRANÇAISE

SICO

Changez de couleurs.
Changez de décor.
SICO ! SICO !

C'est la Francofête, du 14 au 21 mars



la francofête

La deuxième édition de la Francofête, qui succède à 10 années de *Semaine du français*, se déroulera du 14 au 21 mars. Elle sera marquée par une multitude d'événements qui visent les milieux de travail, le réseau scolaire, le monde du secteur culturel ainsi que le grand public.

Marc Favreau, créateur du personnage Sol, a été choisi porte-parole de la Francofête, dont le slogan est *Célébrons l'avenir du français et de la francophonie*.

Encore une fois, des syndicats membres de la CSN seront honorés à l'occasion de la Cérémonie de remise des Mérites du français, qui aura lieu le 16 mars au Complexe Desjardins, à Montréal. La Fédération du commerce recevra un Mérite du français au travail pour sa contribution à la francisation dans le secteur de l'hôtellerie. L'entreprise A. Lassonde inc., fabricant bien connu des produits Oasis, dont les usines sont situées en Montérégie, recevra un Mérite pour ses actions visant à améliorer la qualité du français au travail. Les membres du jury ont reconnu qu'il s'agit d'une réalisation

collective à laquelle sont associés les deux syndicats de l'entreprise, affiliés à la CSN.

La Francofête 1998 a opté pour la thématique de la jeunesse. Les messages porteront sur la qualité et la maîtrise de la langue française, sur la nécessaire ouverture vers le reste de la francophonie dans une perspective de mondialisation des marchés et des cultures et, enfin, sur la place du français comme grande langue de civilisation moderne à l'aube du XXI^e siècle dans les nouvelles technologies de l'information.

Le 20 mars, Journée internationale de la francophonie, la population québécoise est conviée à célébrer la langue française et la culture francophone d'ici et d'ailleurs en participant à une grande fête populaire constituée d'une foule d'activités organisées dans tous les milieux.

On pourra s'informer des diverses activités de la Francofête et de la Journée internationale de la francophonie en parcourant le cahier thématique de 40 pages qui sera diffusé par les principaux quotidiens le 14 mars.

la force
des mots
est publié par la CSN

Production:
le Service de l'information de la CSN
Coordination:
Maroussia Kishka
Rédaction:
Robert Boucher, Guy Ferland, Lucie Laurin, Claude Saint-Georges, Michel Rioux

Collaboration spéciale:
Jean-Claude Germain
**Conception graphique
et mise en pages:**
Jean Gladu
Photographie:
Alain Chagnon, Michel Giroux

Caricature:
Boris
Impression:
Imprimerie Transcontinental inc.
Distribution:
le Service de la distribution
de la CSN